

AAARGH!

Alors que la vaccination pour tous les Français démarre aujourd'hui, désolé de vous l'apprendre en avant-première, le centre de vaccination de Créhange va fermer durant 3 semaines. La cause, plus de vaccins. **y'en a plus.**

y'en a plus qu'on vous dit

La faute à qui ? A ceux qui venaient d'ailleurs, de loin, même de très loin pour se faire vacciner afin que les dates correspondent à celles de leurs futures vacances ?

La faute à qui ? Aux politiques qui n'ont pas su gérer ou qui ont insisté pour l'ouverture d'une telle structure à des fins bassement électorales ?

La faute à qui ? A ces candidats aux élections cantonales de juin pour qui, l'important est d'obtenir votre bulletin de vote, tant pis s'il faut multiplier les centres de vaccination (*il y en avait 4 à proximité : Boulay, Courcelle-Chaussy, Rémillly, Saint-Avold*), et qui savaient qu'en multipliant les centres on finirait par être en rupture de stock plus vite.

Je vous invite à cliquer sur ce lien : <https://patrickbonnet.org/2021/05/30/n-3-elections-cantonales-magouilles-et-carambouilles-du-30-05-2021/>

Avec leurs magouilles et autres carambouilles, en choisissant comme centre de vaccination le seul centre culturel du DUF, ces candidats aux élections cantonales ont privé cette salle de spectacle aux utilisateurs amateurs de spectacles, aux futurs mariés pour leur repas de noce... Un gymnase n'aurait-il pas convenu, voire une salle des fêtes dans une commune voisine.

Non, il fallait que ce soit ici et pas ailleurs, **récupérations politiques obligent pour les prochaines élections cantonales**. N'hésitez pas à visiter ou revisiter le lien :

<https://patrickbonnet.org/2021/05/30/n-3-elections-cantonales-magouilles-et-carambouilles-du-30-05-2021/>

Nous laisserons au maître des lieux, le docteur « es covid » et accessoirement adjoint au maire de Faulquemont, **Alain LABRE**, s'en expliquer. Parions qu'il n'y sera pour rien.





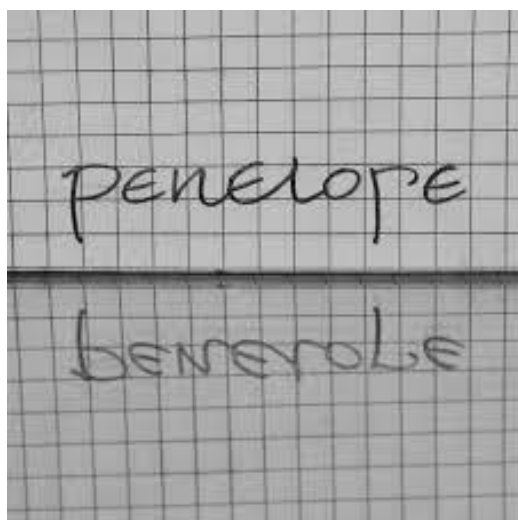
Je ne commenterai pas les nombreux « couacs » du « Saigneur » **LABRE** qui se vante de savoir « piquer »,

Au fait comment a-t-il réussi à obtenir les coordonnées professionnelles et personnelles du personnel de santé malgré le **règlement général sur la protection des données** (RGPD) qui encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne en renforçant le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Tiens parlons des « **bénévoles** », je me pose la question de savoir « s'ils le sont vraiment ».

Nous savons que rien n'est jamais gratuit. Pour connaître le tarif des vacations des professionnels de santé, je vous renvoie sur ce lien.

https://www.liberation.fr/checknews/combien-sont-payes-les-soignants-qui-participent-a-la-campagne-de-vaccination-20210421_H5XO7MUO5VDPZKYQORN5M7NPLQ/



Mais quid des bénévoles ?

Je vous laisse prendre connaissance de cet article :

Le Fonds d'Intervention Régional (FIR) des ARS pourra être mobilisé, sur décision du directeur général de chaque ARS, pour participer aux dépenses de fonctionnement des centres de vaccination, dans une logique de partenariat. Les conventions de subvention signées entre les ARS et les structures portant les centres de vaccination viseront à financer les surcoûts auxquelles celles-ci sont exposées, notamment au regard des fonctions d'accueil, d'organisation, de coordination et de logistique, sans que cette liste soit exhaustive.

Si je lis bien, on ne parle pas de bénévole comme l'affirmait le représentant COVID auprès de l'ARS et de la Préf, **Alain LABRE**, lors du dernier conseil municipal.

Alors, si les bénévoles sont payés, ce qui semble être le cas, on ne peut plus parler de bénévolat, mais peut-être que le maître à bord nous en dira davantage.

Puisqu'on parle d'argent, je vous invite à lire cet article paru dans LES ECHOS : **Les pays européens mettront des décennies à rembourser la dette Covid.** Extrait : *La dette publique des pays européens restera élevée longtemps. Très longtemps. En tout cas, pour certains pays, dont la France.*

La France aurait besoin de 67 ans pour retrouver un niveau de dette publique équivalent à celui d'avant la crise...Evidemment, le calcul est purement théorique. Mais il révèle que la dette publique baissera difficilement. **La dette Covid française mettrait 34 ans à être absorbée, selon Euler Hermes.**



Au fait, est-ce que la vaccination de nos amis de pays frontaliers, venus pour se faire vacciner ici, ne tend pas à augmenter la dette française ? La réalisation d'un test nasal à l'aide d'un écouvillon est-il à la charge de la société ou du chef d'entreprise qui envoie son personnel sur des chantiers hors de France ?



**Les générations futures
ne nous remercieront
jamais assez.**

